Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019 Révision: 16/04/2021

1 Identification

Nom du produit: **JAUNE ROBERT**

Code du produit: FP1056

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisation recommandee: Applications de peinture et revetement.

Utilisations déconseillées Tout ce qui differe de l'utilisation recommandee.

Producteur/fournisseur: PR Distribution
6500 rue Zéphirin Paquet
Québec, QC G2C 0M3
phone: 1800-463-5259
prdistribution.ca

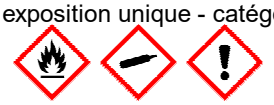
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Garder sous clef.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,85% w/w
74-98-6	propane	15,77% w/w
106-97-8	butane	9,26% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,48% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	6,47% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,36% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,23% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	3,008% w/w
64742-94-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	1,88% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,3% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019 Révision: 16/04/2021

Nom du produit: JAUNE ROBERT

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions: Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
67-64-1 acétone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm
74-98-6 propane	
EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18
106-97-8 butane	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019 Révision: 16/04/2021

Nom du produit: JAUNE ROBERT

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m³ total dust
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m³, 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains: Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Aerosol.
Odeur: Aromatique
Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: -44 °C (-47,2 °F)

Point Eclair: -19 °C (-2,2 °F)

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure: 1,7 Vol %
Supérieure: 10,9 Vol %

Pression de vapeur: Non déterminé.
Densité de vapeur: Non déterminé.
Vitesse d'évaporation. Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.
Viscosité: Not determined.
Eau: 0,0 %
Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019 Révision: 16/04/2021

Nom du produit: JAUNE ROBERT

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter: Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
106-97-8 butane		
Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
110-19-0 acétate d'isobutyle		
Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
123-86-4 acétate de n-butyle		
Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales: Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU UN1950
DOT N/A
Classe(s) de danger pour le transport
Class 2.1
Groupe d'emballage
TMD néant
Marine Pollutant: Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
Indice Kemler: -
No EMS: F-D,S-U
Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 16/04/2021

Nom du produit: JAUNE ROBERT

(suite de la page 4)

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:	
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:	All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List. Tous les ingredients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.
Directive 2012/18/UE	
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I	Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO	P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas	150 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut	500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent